



MAIRIE DES BRÉVIAIRES

Les Bréviaires,
Le 24 septembre 2026

CONVOCATION

A

Mesdames et Messieurs les membres du CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier d'assister à la séance du CONSEIL MUNICIPAL, qui aura lieu à la Mairie - Salle du Conseil Municipal, le :

**29 septembre 2026
A 19 H 30**

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Approbation du dernier compte-rendu.
- Délibération n°30 - 2026 : Adhésion à l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Ile-de-France et son réseau.
- Délibération n°31 – 2026 : Institution de la taxe sur les locaux d'habitations vacants.
- Délibération n°32 - 2026 : Prescriptions de l'élaboration du PLU
- Délibération n°33 - 2026 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour conclure un marché de prestations d'études et d'assistance à maître d'ouvrage pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme avec la société Espace Ville.
- Délibération n°34 - 2026 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) relative au Domaine des Yvelines.
- Délibération n°35 – 2026 : DM N°2 – budget commune.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez ci-après un modèle de pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Thierry ELBHAR

